



**SYNDICAT DES EAUX
DE LA PLAINE ET DES COLLINES DU CATELAN
232 rue du Stade
38890 MONTCARRA**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**L'an deux mille vingt-quatre, le 04 décembre,
LE COMITE SYNDICAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Siège, sous la
présidence de M. Patrick FERRARIS.
Date de convocation du Comité : 26 novembre 2024**

PRESENTS : Mme GAGET, MM. VERJAT, BALLY, COTTAZ, DAMBONVILLE, EMERAUD, FERRARIS,
GARCIA, GRANGER, CONSTANTIN, Mme MOREL, MM. TOUSSENEL, VUAILLAT, Mme HARTMANN, M.
CHAVANON, Mmes FRACHON, GAUDET, MM. GRILLET, LELONG, MONIN, Mme STIVAL.

EXCUSES : MM. CARRAS, BARRET, DROGOZ, ODET, DURAND, BLANDIN, COURBOU, Mme TISSERAND.

Secrétaire de séance : Louis BALLY

*Pouvoirs : de M. ODET à M. FERRARIS, de M. COURBOU à Mme FRACHON.

Nombre de Délégués

En exercice : 29

Présents : 21

Votants pour ce sujet : 23*

Pour : 23*

Contre : 0

Abstention : 0

**OBJET :
PROGRAMME DES TRAVAUX EAU POTABLE 2025**

Au vu des différents travaux déjà engagés, et des travaux restant à engager pour sécuriser l'alimentation en eau potable et renouveler les réseaux du SEPECC, Monsieur le Président propose au Comité, au titre de l'année 2025, la programmation de travaux d'Alimentation en Eau Potable suivante :

		Programme 2024 voté			2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Communes	Opérations	Travaux HT (valeur 2023)	MOE HT	Total HT	TOTAL DEPENSES HT										
01 - Réservoir à Vasselot	"Vasselot"	173 200.00 €	25 980.00 €	199 180.00 €											
02 - Réservoir à Saint Chef	"Le Lisseau"														
03 - Réservoir à Saint Marcel Bel-Acc	"Pan Perdu"														
04 - Réservoir à Moras	"Frétygnier"														
05 - Réservoir à Saint Chef	"Grand Champ"														
06 - Réservoir à Vénérieu	"La Rivière"														
07 - Réservoir à Rochetotrin	"Rochetotrin"														
08 - Réservoir à Trept	"Les Communaux"														
09 - Réservoir à Ruy-Montceau	"Le Dôme"														
10 - Réservoir à Sermérieu	"Moulin à Vent"														
11 - Réservoir à Soleyrieu	"Bâche de stockage de la station"														
12 - Réservoir à Saint Hilaire de Brems	"Le Plaisant"														
13 - Réservoir à Cessieu	"Champ Robert"														
14 - Réservoir à Salagnon	"Salagnon"														
15 - Réservoir à Saint Marcel Bel-Acc	"Loras"														
16 - Réservoir à Trept	"Le Perron"														
PROGRAMME RESERVOIRS															
	Rehabilitation, rénovation réservoirs					220 000 €	220 000 €	220 000 €	220 000 €	220 000 €	220 000 €	220 000 €	220 000 €	220 000 €	220 000 €
Dolomieu	Le Navan						103 500 €								
Dolomieu	Mothe-laize (supplément) Chemin du Vignozet	16 761.90 €	2 514.29 €	19 276.19 €											
Dolomieu	Rue des Forges										161 000 €				
Dolomieu	Rue Elie Cartan						230 000 €								
Faverge de la Tour	Interconnexion avec SEA - Tous tronçons version de base sans variante					2 105 000 €									
Les Avenières	Thuellin - Croix de St Marc & Montée du Boumay						355 623 €								
Montcarra	Renouvellement Grande Rue								155 250 €						
Montceau	Renouvellement Chemin de Recalaire	85 769.00 €	23 230.00 €	108 999.00 €											
Montceau	Renouvellement Chemin du Dôme					586 998 €									
Rochetotrin	Grand Bois renouvellement + détournement sur la route, hors terrain	15 000.00 €	2 250.00 €	17 250.00 €											
Saint Chef	Augmentation du réservoir du Grand Champ et suppression du Marchil							1 035 000 €	1 035 000 €						
Saint Chef	Le Bourg						345 000 €								
Saint Chef	Renouvellement Vie de Chaîne						345 000 €								
Saint Chef	La Michalaise renouvellement cana	47 775.00 €	7 166.25 €	54 941.25 €											
Saint Chef	Arçisse renouvellement											230 000 €			
Salagnon	Bâche d'exhaure														
Salagnon	Bâtiment sur puit de forage														
Salagnon	Equipements du forage dans bâtiment						103 500 €								
Salagnon	Chemin de Rapiard deviolement						57 500 €								
Secteur SEPECC 2023															
SEPECC	Mise à jour de la télégestion	18 000.00 €	2 700.00 €	20 700.00 €											
SEPECC	Sectonisation du Réseau AEP (pose de débimètres)	50 000.00 €		50 000.00 €											
Sermérieu	Interconnexion Olisice-Captage de Sermérieu														
Sermérieu	Pierre Montin (mise en séparati)						57 500 €								
Soleyrieu	Etanchéité de la bache de la cuve de gauche														
Soleyrieu	Etanchéité de la bache de la station de captage														
Soleyrieu	Interconnexion Soleyrieu-Trept (attendre modélisation par Merlin)									726 800 €	726 800 €				
St Hilaire de Brems	Renouvellement le Plaisant - route de Murv	200 000.00 €	30 000.00 €	230 000.00 €	219 700 €										
St Hilaire de Brems	Route du Mariet - RD 65	98 115.00 €	14 717.25 €	112 832.25 €											
St Marcel-Bel-Accueil	Renouvellement cana Montée de la Cure										237 360 €				
St Sorlin de Morestel	Chemin du Château						69 000 €								
St Sorlin de Morestel	Chemin du Gros Chartagnier	150 000.00 €	22 500.00 €	172 500.00 €											
Trept	Route du Presbytère	18 000.00 €	2 700.00 €	20 700.00 €											
Trept	Rue du Garnier renouvellement					345 000 €									
Thuellin	Raccordement ENEDIS			23 821.00 €											
Thuellin	Bâche d'exhaure + équipements											1 437 500 €	1 437 500 €		
Vénérieu 2023															
Vénérieu	Mise en conformité captage de Grand Marais Etude hydrog.														
Vénérieu	Renouvellement La Gare + lot2 Supplé pompoge	356 130.00 €	53 419.50 €	409 549.50 €											
Vénérieu	Renouvellement village Le Bourg TFO	184 437.00 €	27 665.55 €	212 102.55 €	693 517 €										
Vénérieu	1/2 Réservoir La Rivière augmentation capacité									1 322 500 €					
Vénérieu	2/2 Restructuration réseau grd marais + renouvelit cana										1 322 500 €				
Vézérance	Augmentation du réservoir du Suppley					799 250 €	799 250 €								
Vézérance	Interconnexion Vézérance-Morestel							483 000 €							
Vézérance	Le Chopard (Travaux de voirie programmés par la commune en 2024)														
Montcarra	Raccordement ENEDIS			20 579.00 €											
Montcarra	Aménagements locaux siège Agrandissement	185 200.00 €	14 896.00 €	201 096.00 €											
PROGRAMME RENOUV.															
Tour-du-Pin	RENOUVELLEMENT DE CONDUITES					600 000 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €
Tour-du-Pin	Renouvellement canalisation Ronflet tronçon 1 et 2	300 397.00 €	5 000.00 €	305 397.00 €	448 200 €										
TOTALUX		1 899 784.90 €	258 738.84 €	2 224 168.74 €	4 113 415 €	2 607 373 €	2 297 750 €	2 683 000 €	2 010 250 €	3 106 660 €	3 260 300 €	2 257 500 €	2 257 500 €	820 000 €	220 000 €



Le Comité Syndical, après avoir entendu les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** le Programme de travaux Alimentation en Eau Potable 2025,
- **de réaliser** ces opérations sur le réseau d'eau potable (études et travaux) selon les principes de la Charte Qualité Nationale des Réseaux d'Eau Potable,
- **de mentionner** dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises que ces opérations seront réalisées sous Charte Qualité Nationale des Réseaux d'Eau Potable,
- **de solliciter** l'aide de l'Agence de l'Eau et du Département pour la réalisation de ces opérations,
- **d'autoriser** le Président à signer toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, relatives à ce sujet, notamment les pièces contractuelles et les demandes de subvention.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Acte rendu exécutoire par :

- TéléTransmission en Préfecture

Le : 10/12/2024

- Publication

Le : 10/12/2024

SYNDICAT DES EAUX DE LA PLAINE
ET DES COLLINES DU CATELAN

232, Rue du Stade
38890 MONTCARRA

Le Président,

Patrick FERRARIS

DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément aux dispositions du Code de Justice Administrative, notamment les Articles R.421-1 et R.421-5, le Tribunal Administratif de GRENOBLE peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des deux dates suivantes :

- date de la transmission en Sous-Préfecture de LA TOUR DU PIN (Isère), (télétransmission en Préfecture)
- date de la publication (affichage ou notification).

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'Autorité Territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux, qui recommencera à courir :

- à compter de la date de notification de la réponse de l'Autorité Territoriale,
- deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse de l'Autorité Territoriale pendant ce délai.